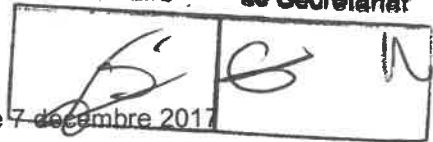




Le Maire

Le Secrétariat



Le Mans, le 7 décembre 2017

Courrier reçu

26 DEC. 2017

FILLÉ SUR SARTHE

Expéditeur : Architecte des Bâtiments de France

Destinataire : **Monsieur Loïc TRIDEAU - Maire**  
**Mairie**  
48 rue du Passeur  
72130 Fillé-sur-Sarthe**D.R.A.C.**Service Territorial de l'Architecture et du  
Patrimoine de la Sarthe  
19 Bd Paixhans  
72000 LE MANSAffaire suivie par Pascal MARIETTE  
Tél. 02.72.16.42.52  
[Pascal.Mariette@culture.gouv.fr](mailto:Pascal.Mariette@culture.gouv.fr)  
Nos Réf. : PM/17/231

**Objet :** Plan Local d'Urbanisme - Révision allégée  
commune de Fillé-sur-Sarthe  
Avis de l'Etat sur PLU révisé  
**Référence:** Lettre du 10 novembre 2017

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé pour avis, un dossier présentant votre projet de révision allégée du plan local d'urbanisme pour la commune de Fillé-sur-Sarthe.

Après examen, je vous demande de noter au dossier que « tout projet doit être implanté hors des allées historiques (existantes ou disparues) situées aux abords ou dans les bois du château du Gros-Chesnay ».

Je vous informe que j'émet un **avis favorable** à ce projet de révision allégée du plan local d'urbanisme, sous condition que celui-ci prenne en compte l'observation ci-dessus.

**Nicolas GAUTIER**  
Architecte des Bâtiments de France  
Chef du Service Territorial de l'Architecture et  
du Patrimoine de la Sarthe

**Copie :**Service urbanisme - aménagement - Planification  
DDT  
Cité administrative - 19 Bd Paixhans  
72042 LE MANS - Cedex 9



Le Mans, le 28 mai 2018

Expéditeur : Architecte des Bâtiments de France  
Unité Départementale de l'Architecture  
et du Patrimoine de la Sarthe

Destinataire : **M. Loïc TRIDEAU - Maire**  
Mairie - 48 rue du Passeur  
44 022 FILLE SUR SARTHE

**D.R.A.C.**

Unité Départementale de l'Architecture et du  
Patrimoine de la Sarthe  
19 Bd Paixhans  
72000 LE MANS

Affaire suivie par Pascal MARIETTE  
Tél. 02.72.16.42.52  
[Pascal.Mariette@culture.gouv.fr](mailto:Pascal.Mariette@culture.gouv.fr)  
Nos Réf. : PM/18/104

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fillé sur Sarthe  
Avis sur l'évaluation environnementale  
Référence: courriel du 15 mai 2018

Vous m'avez adressé pour avis, l'évaluation environnementale, du dossier présentant le projet d'arrêt de révision du plan local d'urbanisme de la commune de Fillé sur Sarthe.

Je vous informe que je n'ai pas d'observation à vous communiquer, j'émet un avis favorable au projet.

**Nicolas GAUTIER**  
Architecte des Bâtiments de France  
le Chef du Service Territorial de l'Architecture  
et du Patrimoine de la Sarthe

Copie :

Service urbanisme aménagement - Planification  
DDT  
Pôle administratif - 9 Bd Paixhans  
72042 LE MANS - Cedex 9

DREAL des Pays de la Loire  
A l'attention de madame Véronique VEYSSERE-MAUPEU  
SCTE/Division Évaluation Environnementale  
34 place Viarme - BP32205 - 44 022 NANTES-cedex1